



**COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 15 DECEMBRE 2011 à 20h15**

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers		
		en exercice	Présents et représentés	Votants
06 décembre 2011	06 décembre 2011	19	19	19

PRESIDENT DE SEANCE : M. LEMAITRE Bertrand, Maire

PRESENTS : Mrs CONILLEAU Philippe – PAUMARD Serge – PERRIN Dominique – DALIBARD Luc – Mme BEAUFILS Francine – Mrs GENDRON Hervé – DESBOIS Henri – ROULAND Bruno – FRIDMAN Albert – FOUILLET Gérard – BASTHISTE Thierry – JULIA Olivier - Mmes SALMON Sylvie – ARBEIT-GESCHICKT Saadia– DOURDAIN Annick – VIEL Valérie -

ABSENTS REPRESENTES :

Mme LIGNEL Magida par Mme BEAUFILS Francine
M. SICOT Yann par M. LEMAITRE Bertrand

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire de séance Mr. DALIBARD Luc



◆ **Réalisation d'un emprunt**

Le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt d'un montant de 400 000 € près de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou pour assurer le financement de l'acquisition de réserves foncières. Le taux nominal de l'emprunt sera de 4.98% en taux fixe.

◆ **Convention avec la CAF**

Le Conseil Municipal décide de renouveler les contrats Enfance-Jeunesse passés avec la CAF et la MSA pour la période 2011-2014. Il autorise Monsieur le Maire à signer tous ces contrats.

◆ **Acquisition des terrains RAMEL**

Suite à une erreur de surfaces acquises par la Commune, le Conseil Municipal annule partiellement une délibération en date du 14 avril 2011, et décide d'acquérir une réserve foncière à l'Est de l'agglomération auprès des Consorts RAMEL pour une superficie totale de 15ha 82a 75ca d'un prix global de 310 710.50 €.

◆ **Désherbage à la Bibliothèque**

Le Conseil Municipal approuve le désherbage des ouvrages de la bibliothèque proposé pour l'année 2011. Ils seront remis à la garderie péri-scolaire.

◆ **Cheminement piétonnier le long de la RD 115.**

Le Conseil Général vient d'accepter l'aménagement d'un chemin piétonnier le long de la RD. 115 entre l'agglomération et le hameau de la Rivière. Les travaux seront à la charge de la Commune.

◆ **Contournement Nord de l'agglomération : relevés topographiques.**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à commander un levé topographique pour étudier plus précisément le contournement Nord Andouillé (emprises, estimations).

◆ **Acquisition d'une propriété rue U. Benoist.**

Monsieur et Madame Christian GARNIER sont disposés à vendre à la Commune la parcelle cadastrée section AB 714 (473 m²) au prix de 27 000 €. Cette propriété servira d'accès aux terrains RAMEL sur la rue Benoist.

◆ **Vente d'un terrain rue E. Dufourd**

Le Conseil Municipal confirme sa décision de vendre la parcelle cadastrée section E N° 1263 aux Consorts COULON. Le prix de vente est de 270 € plus le remboursement des frais de bornage 340.86 €

◆ **Location d'un immeuble**

Le Conseil Municipal accepte de louer à l'entreprise CREA JULIA un hangar que la commune d'Andouillé vient d'acheter rue E. Dufourd. Un bail précaire sera signé, le loyer à été fixé à 150.00 € H.T. par mois.

◆ **Acquisition de deux body-boomers**

Pour continuer le 'équipement du parcours sportif, le conseil décide de commander deux appareils auprès de la société Body-Boomers pour un montant de 2 396 € H.T.

◆ **Budget annexe du lotissement du Val de l'Ernée**

Le Conseil Municipal approuve les mouvements de crédits pour le budget annexe du lotissement du Val de l'Ernée, qui constituent la DM n°1. Celle-ci s'équilibre en dépenses et en recettes à 19 250.00 € (pour passer les écritures de stock).

◆ **Rénovation des salles Ménil et Bretagne**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire :

- à lancer une consultation pour la rénovation des salles Ménil et Bretagne,.
- à déposer une déclaration préalable de travaux

Le Conseil Municipal donne délégation à Monsieur le Maire pour retenir les différents bureaux pour les missions de contrôle technique, S.P.S., Handicapés, vérifications des installations électriques.

◆ **Horaires d'ouverture de la Mairie.**

Le Conseil Municipal décide de fermer le secrétariat de mairie le vendredi à 17H30.

◆ **Silo à boues**

Le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux nécessaires pour renforcer la plate-forme avant de redémarrer le chantier de construction d'un silo à boues. Le devis de l'entreprise Ledauphin-Normandie d'un montant de 2 720.00 € H.T. a été retenu.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché.

◆ **Restauration scolaire : avenants aux conventions**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les avenants suivants :

- avenant n° 2 : à la convention portant mutualisation du service de restaurant du Collège des 7 Fontaines,
- avenant n° 2 à la convention portant fourniture des repas hors temps scolaire,
- avenant n° 1 à la convention de mise à disposition de locaux hors temps scolaire.

Le Maire,

Bertrand LEMAITRE